

Mémoire des organisations internationales de l'aviation civile de Montréal :
Consultation sur « La planification de l'immigration au Québec 2026-2029 »

Montréal, le 14 août 2025

Soumis par : Alexandra Paré, Directrice aux Adhésions, Marketing et Communications, International Coordinating Council of Aerospace Industries Associations (ICCAIA)

Commission parlementaire : Commission des relations avec les citoyens

Contexte :

- Ce mémoire présente le point de vue des organisations internationales du secteur de l'aviation civile ayant déjà signé, ou étant en voie de signer, des accords de reconnaissance avec le gouvernement du Québec.
- Il porte sur les modifications proposées à la législation concernant l'emploi et l'intégration de la main-d'œuvre non canadienne, notamment les Travailleurs étrangers temporaires (TET).
- Il est présenté au nom des six (6) organisations suivantes :
 - *Airports Council International (ACI) pour les aéroports*
 - *Civil Air Navigation Services Organisation (CANSO) pour les fournisseurs de services de navigation aérienne*
 - *International Air Transport Association (IATA) pour les compagnies aériennes*
 - *International Business Aviation Council (IBAC) pour l'aviation d'affaires*
 - *International Coordinating Council of Aerospace Industries Associations (ICCAIA) pour les fabricants et fournisseurs de services aérospatiaux*
 - *International Federation of Air Line Pilots Associations (IFALPA) pour la communauté des pilotes*
- Ces six organisations ont également co-signé une lettre exposant leur point de vue dans le cadre de cette consultation, laquelle sera transmise au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) le 15 août 2025.
- L'aviation civile est l'industrie la plus internationale : elle transporte des milliards de passagers et des tonnes de marchandises chaque année.
- Elle est un moteur de l'économie mondiale, facilitant le commerce, le tourisme et les échanges.
- Les organisations internationales de l'aviation civile à Montréal représentent :
 - Environ 1 200 emplois spécialisés au Québec.
 - Des retombées économiques estimées à 250 millions \$ par an.

Présence stratégique à Montréal :

- Montréal est un pôle mondial de l'aviation civile.
- À proximité de l'OACI (agence des Nations Unies), la ville accueille plusieurs sièges d'organisations internationales, dont les six organisations représentées dans ce mémoire.
- Des accords de reconnaissance conclus avec le gouvernement du Québec facilitent l'embauche de talents étrangers par des mesures incitatives et le recours au programme des Travailleurs étrangers temporaires (TET).
- Certaines organisations ont été financées par le gouvernement du Québec pour s'installer ou rester à Montréal.

Besoin critique de talents internationaux :

- Nos activités nécessitent l'embauche de professionnels hautement qualifiés ayant une expertise spécifique en :
 - Aviation et opérations aériennes internationales
 - Commerce international
 - Réglementation et élaboration de normes internationales
- Ces compétences sont rarement disponibles localement, ce qui exige de recruter à l'étranger.

Préoccupations et risques liés aux changements proposés :

- Les mesures envisagées par le gouvernement du Québec :
 - Contredisent les accords de reconnaissance existants et les engagements gouvernementaux.
 - Entravent la capacité de recrutement des organisations internationales, déjà limitée par les défis liés à la relocalisation de personnel hautement spécialisé.
- L'ajout d'exigences linguistiques, comme une connaissance avancée du français :
 - Est incompatible avec les pratiques internationales du secteur, où l'anglais est la langue d'affaires officielle.
 - Pourrait dissuader des candidats hautement qualifiés, pour qui l'anglais est déjà une deuxième ou troisième langue, de postuler ou de venir s'installer au Québec.
- Ces restrictions pourraient :
 - Compromettre la continuité des opérations des organisations internationales à Montréal.
 - Nuire à l'attractivité du Québec, en affaiblissant la position de Montréal comme capitale mondiale de l'aviation civile.
 - Contrecarrer les efforts des gouvernements québécois et canadien pour attirer et retenir ce secteur stratégique.
 - Forcer certaines organisations à relocaliser des postes à l'étranger, au détriment de l'écosystème local.

Nos demandes au gouvernement du Québec :

- Reconnaître les besoins particuliers des organisations internationales du secteur.
- Exempter ce secteur de certaines restrictions dans le cadre de la réforme du programme TET.
- Éviter de nouvelles obligations, notamment :
 - L'imposition des tests de français pour les employés internationaux.
 - Toute exigence contraire aux accords de reconnaissance, qui permettent le travail en anglais.
- Assurer une stabilité et prévisibilité du personnel essentiel, indispensable au bon fonctionnement de nos organisations.

Conclusion:

- Le statut de Montréal comme capitale mondiale de l'aviation civile repose sur sa capacité à attirer et retenir une main-d'œuvre internationale hautement spécialisée.
- Nous espérons que la consultation mènera à des solutions favorables au maintien et au développement des organisations internationales à Montréal, au Québec et au Canada.